



CoGiTons

La lettre d'information de la CGT Educ'action 06

Lettre n°254 du 29 janvier 2023 (2022-2023 N°38)

Au sommaire:

1. Retraite aux flambeaux
2. Forfait Mobilités Durables. Derniers jours
3. Carte scolaire
4. Dossier Retraites
5. Circulaire DASEN
6. Le journal de Brigitte
7. Un pognon de dingue !!!!

Un commentaire sur cette lettre ou un article envoyez nous un mail à:
1degre@cgteduc06.fr

[Pour adhérer](#)

Retraite aux flambeaux du 27 janvier

Plusieurs centaines de manifestant·es, joyeux·ses et motivé·es ce 27 janvier sur la Prom...



Forfait Mobilités Durables Attention! plus que 2 jours

Rappel: même si vous aviez fait une demande avant le 31 décembre il faut la refaire

La nouvelle circulaire a paru. Attention date limite 31 janvier!

Carte scolaire

- Le Groupe de Travail Carte Scolaire 1er degré se tient mercredi 1er AM. Nous avons reçu les documents préparatoires (les effectifs attendus par école/classes. En étudiant ces documents nous constatons déjà que dans de nombreux cas les effectifs pris en compte par l'Administration ne correspondent pas à ce qu'annoncent les Directeur·trices et ce parfois avec un écart important...)
- Si vous souhaitez savoir quels sont les effectifs pris en compte dans votre école, écrivez nous à 1degre@cgteduc06.fr.
- Il est encore temps de remplir notre enquête effectifs [en cliquant ici](#)

Dossier Retraites

Grève interprofessionnelle et manifestation 31 janvier 2023

Si les remontées des écoles sont bonnes pour la grève du 31 elles sont encore insuffisantes pour que fassions une estimation. Merci de nous aider en complétant le [formulaire d'enquête en cliquant ici](#)

Manifestation du 31 janvier

A l'appel de



10h Jardin Albert 1er

(Parcours: Jardin Albert 1er - Les Phocéens – J Jaures - traverse Flandres Dunkerque- F. Faure - Massena – Libération)

Selon le sondage Ifop pour le JDD publié le 25 janvier 2023, 14% des Français·es envisagent d'aller manifester le 31 janvier de façon certaine

Petit calcul : En France, il y a 50 millions de personnes entre 18 et 80 ans, ça représente donc 7 millions de manifestant·es potentiel·les!!!

Il ne faudrait pas manquer ça !!! Faire grève c'est bien, aller manifester en plus, c'est encore mieux

Big Brother



Après l'épisode, pendant les dernières élections présidentielles de la vente à une officine du candidat EM, du fichier des adresses professionnelles de enseignant·es pour diffuser la propagande du dit candidat (peuvent pas nier cela apparaît dans les comptes de campagne du dit candidat), voilà que le Sinistre de la FP, a utilisé le fichier des adresses personnelles des personnels, via la Direction des Impôts, pour distiller tous les bienfaits de la "réforme des retraites" du Gouvernement...

Ces gens n'ont décidément aucune limite...

D'un autre côté la vidéo concernée, (6 mns) de l'ineffable Guerini, est tellement mauvaise que vous pouvez la regarder, cela vous convaincra de descendre dans la rue le 31!!! La CNIL s'occupe des GAFA, va-telle s'occuper des GAFFEURS?...

Réforme des retraites: le vrai du faux

Alors que nous avons été plus de 2 millions à descendre dans la rue le 19 janvier dernier et qu'une nouvelle journée de mobilisation intersyndicale est prévue le mardi 31 janvier prochain, la CGT décrypte pourquoi la réforme des retraites doit être retirée par le gouvernement.

Stop aux contre-vérités : le vrai / faux du projet de réforme des retraites 2023

retraites 2023

Le projet de réforme des retraites est une aberration à plusieurs titres et on vous explique comment on démonte un à un les arguments du gouvernement.

Le projet de réforme 2023 préservera t'il le système des retraites par répartition ?

- **C'est faux !**

Si le gouvernement ne touche pas au nom, les spécificités du système de retraite français imaginées en 1946 sont abandonnées.

À l'époque, l'ambition était de faire de la retraite une nouvelle étape de la vie. Avec le système de financement solidaire basé sur la cotisation, chacun payait selon ses moyens et recevait selon ses besoins.

Aujourd'hui, repousser l'âge légal de départ et augmenter le nombre de trimestre nécessaires pour toucher une retraite à taux plein, poussent les salariés à financer eux-mêmes (pour ceux qui le peuvent) leur propre retraite. Les salariés les moins bien lotis (bas salaire, période de chômage, contrats précaires, maladie, ...) seront condamnés à la précarité et à la charité... comme avant la création du système de retraite !

Pour la CGT, le système doit être renforcé pour améliorer les droits à la retraite et les financer.

L'espérance de vie augmentant, travailler plus longtemps n'aura pas d'impact sur le nombre d'années passées à la retraite ?

- **C'est faux !**

Si l'espérance de vie augmente, les Français passent moins de temps à la retraite en raison des réformes précédentes. Par exemple, la réforme Sarkozy a réduit d'un an la retraite moyenne. Elle était de 26 ans pour la génération née en 1950, elle est aujourd'hui à 24,6 pour la génération 1970 et passerait à 23,1 ans avec la retraite à 65 ans.

De plus, l'espérance de vie varie en fonction du niveau de revenu. Les hommes dont les conditions de vie sont les plus modestes vivent, en moyenne, 13 années de moins que les plus aisés.

Dans tous les cas, on a plus de chance de vieillir en bonne santé quand on est à la retraite plus tôt, que lorsque l'on est obligé de poursuivre le travail.

Seul l'allongement de la durée du travail peut équilibrer financièrement le système de retraite français ?

- **C'est faux !**

En 2021 et 2022, les caisses de retraite étaient excédentaires respectivement de 900 millions d'euros et 3,2 milliards d'€.

Selon le COR, le régime des retraites pourrait redevenir déficitaire jusqu'en 2032 soulignant qu'il n'y a pas de dépenses incontrôlées. Les dépenses seraient globalement stables jusqu'en 2027 (entre 13,8 % à 13,9% du PIB), puis augmenterait jusqu'en 2032 (14,2 à 14,7 % du PIB) pour se stabiliser ou diminuer à partir de 2032.

Sur le long terme (d'ici 2070), la part des dépenses de retraites dans le PIB seraient comprises entre 14,7% (ce qui est le cas aujourd'hui) et 12,1% toujours selon le COR.

En résumé, en l'absence de réforme, le système de retraite n'est pas financièrement en danger. C'est la baisse programmée des recettes qui fragilise le système.

Il aggrave le système.

Il faut repousser l'âge légal de départ à la retraite pour ne pas baisser les pensions ?

- C'est faux !

Cette mesure ne garantit pas le maintien du niveau des pensions car elle s'accompagne de l'allongement progressive de la durée de cotisation. Il faudra attendre 64 ans pour partir ET cotiser plus de trimestres pour toucher une retraite à taux plein.

Cette mesure conjuguée au recul de l'âge de rentrée sur le marché du travail et l'augmentation du nombre de carrières incomplètes, pousserait de plus en plus de futurs retraités à travailler au-delà de 64 ans pour ne pas voir leur pension diminuée en raison de la décote.

Avec un peu moins de la moitié des plus de 60 ans écartée du marché du travail avant la retraite, repousser l'âge de départ, c'est augmenter le nombre de séniors en invalidité, en longue maladie, au chômage et les plonger encore un peu plus dans la précarité.

Cette réforme serait plus juste pour les petites retraites ?

- C'est faux !

Le gouvernement affiche la promesse d'une retraite minimum à 1200 euros brut, mais omet de préciser que c'est pour une carrière complète.

C'est en dessous du minimum retraite voté en 2003 qui prévoyait déjà un minimum à 85% du SMIC mais n'a jamais été appliqué.

Pour la CGT aucune retraite ne devrait être inférieure au SMIC pour une carrière complète !

Pétition Intersyndicale unitaire. 812.000 signataires ce 29 janvier



[Signez](#)

Circulaire DASEN

- Incription Formation CAPPEI 2023-2024. [Tout est ici](#). Attention date limite 27 février 2023

Et toujours en ligne

Le journal de Brigitte

- C'est à n'y rien comprendre !!! Le Petit fait vraiment n'importe quoi !
[Lire la suite](#)

Un pognon de dingue !!!!

- **500 000 Euros !! 496 800 exactement ! Voilà la somme versée par le Ministère de l'Education Nationale au tristement connu cabinet Mc Kinsey pour livrer une étude préparatoire à un colloque qui ne s'est jamais tenu.** [Lire la suite](#)

Sur le site [Cgt-Educ>Action 06](#)

- [Les dossiers et articles 1er degré](#)

Cgt-Educ>Action 06

34 Bd Jean Jaures 06300 Nice 06.63.57.64.72

Adresse mail du 1er degré: 1degre@cgteduc06.fr

Site internet: [Cliquez](#)

Pour adhérer: [Cliquez](#)

Vous souhaitez vous désabonner de cette lettre?

Adressez un mail à 1degre@cgteduc06.fr avec pour objet désabonnement CoGiTons

Cgt-Educ>Action 06

Pôle 1er degré: **06-63-57-64-72**

[Nous écrire](#)

[Site Internet](#)

[Adhérer à la Cgt-Educ>Action](#)